



Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20260427-D2026270422-DE

Département du MORBIHAN

2026/27/04/22

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026  
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026  
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026  
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026  
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 26  
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/05/2026  
Publié ou notifié le 06/05/2026  
Certifié exécutoire le 06/05/2026  
A GOURIN, le 06/05/2026.

La Maire,  
Bérangère FRITZ.



## 22- RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'à la suite des dernières échéances électorales, il appartient à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de procéder à la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs composée outre de Madame la Maire, Présidente de droit, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants

Pour ce faire, le Conseil Municipal doit présenter à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques une liste de seize contribuables pour les commissaires titulaires et de seize contribuables pour les commissaires suppléants.

Madame la Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de liste suivante :

Département du MORBIHAN

COMMISSAIRES TITULAIRES

1	Bérangère FRITZ
2	Jean-Michel BOUËDEC
3	Morgane ULLIAC
4	Matthieu PÉRON
5	Styren PICARDA
6	Eric LIEFFRIG
7	Annie LE GAL
8	Christophe BOURLÈS
9	Elodie PRADO
10	Hervé MELIARENNE
11	Gilles BOLZER
12	Marie-France BRULE
13	Bernard DESPORTES
14	Pierre-Marie QUESSEVEUR
15	Patrick FRANCHON
16	Eric VATAN

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

1	Clément LE HORS
2	Ellen MICHEL
3	Hervé DRÉVILLON
4	Erwann LE BAIL
5	Gaëlle DUFLEIT
6	Sabrina MALIGE
7	Roger LE NAOUR
8	Nicolas JAFFRE
9	Jean-Noël LE MARREC
10	Hervé LE BOZEC
11	Karine MASSON
12	Laurent LE COZ
13	Christiane ANDRÉ
14	Edith VIANET
15	Annie MARTIN
16	Françoise CARMARD

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**APPROUVE** le proposition de liste telle que présentée ci-dessus.

Fait à Gourin, le 27 avril 2026

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,  
Styren PICARDA.



Le secrétaire de séance,  
Matthieu PÉRON.



La Maire,  
Bérangère FRITZ.

